



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Chomage

Question orale n° 1285

### Texte de la question

Mme Nicole Ameline appelle l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications sur la situation de l'entreprise Akai de Honfleur qui compte encore aujourd'hui plus de 300 emplois. Les services ministériels s'emploient à préciser la situation juridique et financière de l'entreprise, qui n'est pas simple, préalable à toute recherche de solution industrielle. Cela appelle, du reste, une réflexion particulière sur ces transferts de propriété successifs qui conduisent souvent à des abandons purs et simples de l'outil industriel. C'est un facteur de risque important, surtout lorsqu'il s'agit d'investissements étrangers. Il serait souhaitable que puisse être recherchée la meilleure information sur ces changements de situation juridique de société, et que cette information soit communiquée en temps voulu, tant à l'intérieur de l'entreprise qu'à l'extérieur auprès des élus locaux et des pouvoirs publics. Mais, au-delà du travail aujourd'hui effectué, et qui permettra sans doute de réaliser les conditions du maintien de l'activité, elle souhaite attirer son attention sur les modalités du soutien à la création de nouvelles petites et moyennes entreprises industrielles dans l'estuaire de la Seine. Une directive d'aménagement de l'estuaire est en cours d'élaboration pour rendre plus cohérent le développement économique des deux rives. Le pays d'Auge doit en effet conserver un équilibre entre les différentes formes d'emploi et qui comprennent une part importante d'emplois industriels non polluants adaptés à son cadre de vie. Les difficultés rencontrées par de nombreuses entreprises du bassin de Lisieux, la situation préoccupante de l'entreprise Akai, sont de nature à remettre en cause cet équilibre, alors que nous devrions tirer parti du nœud exceptionnel de communications routières, ferroviaires, maritimes et aériennes de la région. Face à la situation difficile que connaît cette région aujourd'hui, elle lui demande donc une implication particulière de l'État pour relayer et amplifier les actions en cours en matière de recherche d'implantation d'entreprises nouvelles, seule façon de remédier aux destructions d'emplois dans les PME-PMI ces dernières années.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Ameline Nicole](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1285

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** industrie, poste et télécommunications

**Ministère attributaire :** industrie, poste et télécommunications

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 janvier 1997, page 82

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 janvier 1997